

Page : 1/9

Date d'impression : 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

Code du produit:

03231000

UFI: MU50-K0QC-E00V-TM6N

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Emploi de la substance / de la préparation entretien auto

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

SONAX GmbH Münchener Straße 75 D-86633 Neuburg (Donau) Tel.: ++49 (0)8431/53-0

Service chargé des renseignements:

Sécurité des Produits E-mail: erp@sonax.de

Téléphone: + +49 (0) 8431 53 217

Suisse: ESA Maritzstr.47 CH-3401 Burgdorf E-Mail: info@esa.ch Tel. 03 44 29 00 21 Fax. 03 44 29 02 97

1.4 Numéro d'appel d'urgence: France: 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Suisse: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51) (Tox Info Suisse)

Belgique: 070 245 245 (Depuis l'étranger +32 70 245 245) [centre antipisons]

Luxembourg: +352 8002-5500 (centre antipisons Belgique)

Pay-Bas: +31 (0) 30 274 88 88 (Centre national d'information sur poison)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP. Pictogrammes de danger





GHS02

GHS07

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 2)



Page : 2/9

Date d'impression : 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

(suite de la page 1)

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

Indications complémentaires:

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange de substances actives avec gaz propulseur.

Composants dangereux:	IX:			
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43-xxxx	éthanol	50-<75%		
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	n-Butane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas (Comp.), H280	15-<20%		
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas (Comp.), H280	15-<20%		
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas (Comp.), H280	5-<10%		

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu hydrocarbures aliphatiques ≥30% Bacillus Ferment, parfums, limonene □

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever les vêtements sales

Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas d'irritation des voies respiratoires, de sensations de vertige, de nausée ou de perte de conscience, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver les zones cutanées contaminées avec de l'eau et un produit nettoyant doux.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 3)



Page : 3/9

Date d'impression : 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

(suite de la page 2)

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Irritation des yeux

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Mousse

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

Brouillard d'eau

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

Ne rester dans la zone de danger qu'avec un appareil respiratoire autonome.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

(suite page 4)



Page : 4/9

Date d'impression : 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

(suite de la page 3)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée: 20°C.

DE: TRGS 510 / CH: Stockage de substances dangereuses (Guide de pratique) 2 B

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:		
CAS: 64-17-5 éthanol		
VME (France)	Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm	
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 1907 mg/m³, 1000 ppm	
WGW (Pays-Bas)	Valeur momentanée: 1900 mg/m³, 990 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m³, 35 ppm	
CAS: 106-97-8 n-	Butane	
VME (France)	Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm	
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 2370 mg/m³, 980 ppm	
CAS: 74-98-6 propane		
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 1000 ppm	
CAS: 75-28-5 isol	butane	
VL (Belaiaue)	Valeur momentanée: 2370 mg/m³. 980 ppm	

Informations relatives à la réglementation

VME (France): ED 984, 10.2016

VL (Belgique): B-VL-Moniteur Belge 03.10.2018

WGW (Pays-Bas): Grenswaarden gezondheidsschadelijke stoffen

DNEL	DNEL		
CAS: 64-1	CAS: 64-17-5 éthanol		
Oral	DNEL	NEL 87 mg/kg (consumer) (long-term exposure - systemic effects)	
Dermique	DNEL	206 mg/kg bw/day (consumer) (long-term exposure - systemic effects)	
		343 mg/kg bw/day (worker) (lon-term exposure - systemic effects)	
Inhalatoire	DNEL	950 mg/m³ (consumer) (acute short-tem exposure - local effects)	
		1.900 mg/m³ (worker) (acute short-tem exposure - local effects)	
	DNEL	114 mg/m³ (consumer) (long-term exposure - systemic effects)	
		950 mg/m³ (worker) (long-term exposure - systemic effects)	

PNEC		
CAS: 6	64-17-5	éthanol

PNEC 0,96 mg/l (water (fresh water))

0,79 mg/l (water (sea water))

PNEC 3,6 mg/kg (sediment (fresh water))

2,9 mg/kg (sediment (sea water))

0,63 mg/kg (soil)

(suite page 5)



Page : 5/9

Date d'impression : 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

(suite de la page 4)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques de commande appropriés.

Veillez à une bonne ventilation pouvant être obtenue par une aspiration locale ou l'évacuation générale de l'air vicié. Si cela ne suffit pas à maintenir le poste de travail en-dessous des valeurs limites d'exposition, il faut porter une protection respiratoire appropriée.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire en cas normal

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition au poste de travail :

La protection respiratoire suivante est recommandée : Filtre respiratoire pour gaz et vapeurs organiques (type A)

Couleur d'identification : Brun

[DIN EN 14387]

Protection des mains: Pas nécessaire en cas normal

Protection des yeux: Lunettes de protection

[EN 166]

9.1 Informations sur les propriétés physiques et c Indications générales	himiques essentielles
Aspect: Forme: Couleur: Odeur: Seuil olfactif:	Aérosol Incolore Fruitée Non déterminé.
valeur du pH (10 g/l) à 20 °C:	7,0 - 8,0 (Données sur le principe actif)
Changement d'état Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé. 78°C (Données sur le principe actif)
Point d'éclair	13 °C (DIN 51755) (Données sur le principe actif)
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	3,5 Vol.% (Données sur l'ingrédient principal) 1,5 Vol.% (Données sur le gaz propulseur) 15,0 Vol.% (Données sur l'ingrédient principal) 10,9 Vol.% (Données sur le gaz propulseur)
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	0,80 - 0,81 g/cm³
Densité relative	(Données sur le principe actif) Non déterminé.

(suite page 6)



Page: 6/9

Date d'impression: 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

(suite de la page 5)

Densité de vapeur: Non déterminé. Taux d'évaporation: Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

Entièrement miscible l'eau:

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Temps d'écoulement à 20 °C 10 - 15 s (DIN EN ISO 2431/4mm) (Données sur le principe actif)

Cinématique à 40 °C: <20,5 mm²/s

(Données sur le principe actif)

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune réaction dangereuse connue.

10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Dégagement de gaz/vapeurs légèrement inflammables.

10.4 Conditions à éviter

L'augmentation de la pression induit un risque d'éclatement.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

10.5 Matières incompatibles: les agents oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LE	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:	
CAS: 64-17-5 éthanol		ol
Oral	LD50	5.560 mg/kg (guinea pig)
		3.450 mg/kg (souris)
		7.060 mg/kg (rat)
		6.300 mg/kg (lapin)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4d	20.000 mg/l (rat)
CAS: 106-97-8 n-Butane		
Inhalatoire	LC50/4d	658 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Toxi	cité par a	administration répétée	
	CAS	: 6 4-17- 5	5 éthanol	
ĺ	Oral	LOAEL	3.160 mg/kg (rat)	
		NOAEL	_ 1.730 mg/kg (rat)	
				suite page 7)



Page : 7/9

Date d'impression: 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

(suite de la page 6)

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune des substances ne présentent des effets cancérigènes, mutagènes ou dangereux pour la reproduction connus.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité II n'existe pas de données écotoxicologiques concernant ce mélange.

	Toxicité aquatique:		
CAS: 64-17-5 éthanol			
	LC50 / 48h	8.140 mg/l (Leuciscus idus)	
	LC50 / 24h	>100 mg/l (Daphnia magna)	
	EC5 / 16h	6.500 mg/l (Pseudomonas putida)	
	EC50 / 48h	9.268 mg/l (Daphnia magna)	

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales: Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchet classé comme dangereux selon l'annexe III de la directive 2008/98/CE.

Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

Catalogue européen des déchets

Elimination/ produit + Elimination / emballage non nettoyé

15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

1950 AÉROSOLS ADR **IMDG AEROSOLS IATA**

AEROSOLS, flammable

(suite page 8)



Page : 8/9

Date d'impression : 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

(suite de la page 7)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe 2 5F Gaz. Étiquette 2.1

IMDG, IATA



Class 2.1 Label 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Gaz.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II

de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ)1LCatégorie de transport2Code de restriction en tunnelsD

"Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnances européennes :

EC/1907/2006 (REACh) EC/1272/2008 (CLP)

EC/648/2004

Directive 2000/54/UE Contient Agents biologiques du groupe 1

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

CH: 822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

CH: 822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

Règlement en cas d'incident:

Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.

(suite page 9)



Page: 9/9

Date d'impression: 29.10.2020 Numéro de version 6.01 Révision: 18.05.2020

Nom du produit: SONAX Klima PowerCleaner AirAid

(suite de la page 8)

Classe de pollution des eaux (DE):

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

(AwSV 18.04.2017)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	
Aérosols	D'après les données d'essais
Ğ	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer NOEL = No Observed Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration EC50 = half maximal effective concentration

log POW = Octanol / water partition coefficient

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ATE: acute toxicity estimate

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

IOELV = indicative occupational exposure limit values

Flam. Gas 1: Gaz inflammables - Catégorie 1

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Historique de la version et avis de modifications: Remplace la version 6.00.

* Données modifiées par rapport à la version précédente